



Formation emploi

Revue française de sciences sociales

118 | avril-juin 2012

10 ans de parcours professionnels des jeunes :
l'intérêt des études longitudinales

Introduction

Arnaud dupray



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3576>
ISSN : 2107-0946

Éditeur

La Documentation française

Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2012
Pagination : 7-14
ISSN : 0759-6340

Référence électronique

Arnaud dupray, « Introduction », *Formation emploi* [En ligne], 118 | avril-juin 2012, mis en ligne le 17 juillet 2012, consulté le 05 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/formationemploi/3576>

Introduction

Arnaud DUPRAY

*Économiste, chargé d'études au Céreq, (Département entrées et évolutions dans la vie active)
et chercheur associé au Lest (Laboratoire d'économie et de sociologie du travail)*

L'environnement économique plus incertain et la transformation des systèmes de travail et d'emploi bouleversent les évolutions professionnelles autrefois largement fondées sur les règles de fonctionnement des marchés internes du travail (Germe, 2001). Ces derniers ont formé l'ossature d'une régulation sécurisée de la place et des rôles individuels dans l'entreprise, avec un ensemble correspondant de règles de rémunération, de formation et d'allocation du travail qui constituait la norme fondatrice du statut salarial (Supiot, 1999) – subordination contre sécurité. À cette dominance des marchés internes du travail se substitue progressivement une problématique de l'employabilité individuelle où le salarié, perçu comme plus mobile, est encouragé à prendre lui-même en charge les *aléas* de son parcours et à construire une stratégie d'emploi et de formation nécessaire au maintien de sa capacité de travail. Celle-ci fait l'objet d'une nouvelle attention à travers les politiques visant à assouplir les règles de séparation entre employeurs et salariés, tout en renforçant la sécurisation des transitions professionnelles – accord national interprofessionnel sur la modernisation du marché du travail de 2008 – destinée à assurer la portabilité de droits acquis dans des espaces professionnels différents, en référence au modèle scandinave de flexisécurité (Gautié, 2005).

Les débats autour de la formation tout au long de la vie et la réforme de la formation professionnelle continue de 2004 participent de ce mouvement où les entreprises, dans une recherche de plus grandes marges de flexibilité, tendent à reporter sur la puissance publique et les salariés la tâche de produire et préserver une force de travail performante et compétitive.

Les oscillations plus rapides de la conjoncture sur moyenne période, le rythme des innovations techniques qui génère une transformation accélérée des emplois et l'apparition de nouveaux secteurs (essor des emplois liés aux NTIC – nouvelles technologies de l'information et de la communication –, emplois aux durées de vie plus courtes et en évolution rapide comparativement à des emplois dans des secteurs traditionnels...) alimentent également l'intensité et la nature des flux de mobilité et complexifient les parcours professionnels. Ces éléments militent à leur tour pour un examen plus approfondi qu'auparavant des modalités de redéploiement du travail ; celles-ci peuvent mêler des logiques d'emploi, de territoire, de formation mais aussi des arbitrages où les motifs familiaux ou extra-professionnels interviennent (Guillaume et Pochic, 2009). En outre, les géométries de plus en plus diverses des ménages ainsi que la fréquence de leurs recompositions invitent à arti-

culer plus étroitement que par le passé les événements de la vie professionnelle avec ceux de la vie privée (Thalineau, 1998 ; 2004)¹.

De ce contexte, il ressort que les parcours professionnels s'opèrent au travers d'imbrications complexes, diverses et évolutives entre dimensions économiques, institutionnelles et sociodémographiques. Ce mouvement de complexification des itinéraires requière des dispositifs d'enquête renouvelés qui puissent combiner des observations à plusieurs points rapprochés dans le temps et le repérage de caractéristiques relatives à différents niveaux d'analyse – l'individu, l'entreprise, le territoire, l'espace de la gouvernance locale, etc.

Ce dossier, intitulé « 10 ans de parcours professionnels des jeunes, l'intérêt des études longitudinales », met l'accent sur la dimension temporelle, sur la durée comme analyseur de changements de situations ou de comportements.

Le temps, comme support d'évolution et de transformation, est au cœur de la plupart des phénomènes sociaux. Pourtant, ce temps est ramassé ou compacté dans nombre d'analyses.

Les analyses sur l'ensemble de la population restituent des effets ou états moyens en mélangeant les générations, les âges, des expériences vécues à différents moments, selon l'âge biologique mais aussi dans des périodes conjoncturelles, institutionnelles diverses. Le résultat moyen obtenu à un instant donné n'est donc pas simplement le produit de l'environnement existant et des populations qui le traversent mais aussi la somme des interactions de celles-ci à des âges plus jeunes avec d'autres états de l'environnement – social, réglementaire, institutionnel, économique...

Les enquêtes par cohorte, en fixant un moment du temps – qui peut être plus ou moins circonscrit – comme caractéristique commune et déterminante de la population (une année de naissance, un même âge au moment d'un événement historique comme de passer le Bac en 1968 – Maurin et McNally, 2008) facilitent la comparabilité des histoires individuelles en les unifiant dans un même point de départ et simplifie l'interprétation des parcours. L'hypothèse implicite est que le point de départ qui marque une communauté d'appartenance est discriminant pour ce qu'on cherche à étudier. Cela suppose aussi qu'il ait une signification sociétale comme la séparation entre formation initiale et vie active en France (Moulin, 2010).

Une fois cette cohorte définie, on peut procéder par des photos, des regards en coupe sur un même temps historique – une observation intervenant trois ans après la caractéristique fondatrice par exemple – ou associés à l'expérience d'un même événement – l'accès à un premier emploi, la naissance d'un premier enfant... –, ou à des comparaisons à différents points du temps ou encore à des quasi-films par le biais de méthodes de classification automatique (Espinasse, Giret, 1997) où les situations sont repérées à haute fréquence,

1. Des exploitations de données de l'enquête FQP2003 de l'Insee montraient par exemple que les individus mariés plusieurs fois connaissent plus de mobilités professionnelles que les autres.

à l'instar des calendriers mensuels d'états par rapport au marché du travail des enquêtes Emploi.

L'intérêt d'un horizon long et détaillé de collecte d'information sur des individus est justement de pouvoir incarner le temps dans la densité d'événements qui le composent, même si ces événements sont restitués à travers le prisme des subjectivités individuelles des enquêtés. Des observations multiples dans la durée permettent aussi plus commodément d'apprécier les effets d'appartenance collective (organisationnelle, familiale, syndicale...), et d'examiner comment celles-ci interagissent avec les décisions individuelles. À travers le suivi de parcours, on peut aussi explorer l'évolution des liens dans les appartenances collectives et les éventuelles ruptures de lien. En d'autres termes, c'est aussi pouvoir d'une part, mettre l'accent sur les espaces sociaux qui font sens au cours de l'existence ; d'autre part, analyser comment ces « espaces de référence » se combinent et se recomposent tout au long d'un parcours.

Collecter des informations détaillées sur les débuts de vie professionnelle d'individus sortis une même année du système éducatif et sur un horizon de moyen terme est justement ce qui caractérise l'enquête Génération 98 à dix ans, qui constitue majoritairement le trait commun aux contributions à ce numéro.

À l'inverse de nombreux dossiers de *Formation Emploi*, celui-ci n'est donc pas thématique, étant donné la grande variété des sujets abordés dans les contributions. Ce qui réunit ces dernières, c'est l'adoption d'une perspective de moyen-long terme dans la mesure de phénomènes qui se rapportent tous, peu ou prou, à des inégalités de situation sur le marché du travail. Il en va ainsi du devenir des sortants sans qualification, des conditions de rémunération dans des espaces professionnels ségrégués, du déclassement dans la fonction publique, de l'activité et des trajectoires salariales des mères d'un premier enfant après la réforme de la prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) ou de l'effet des orientations contrariées sur le devenir des jeunes d'origine immigrée sur le marché du travail.

Bien que diverses, ces problématiques sont traitées – à une exception près qui utilise une autre enquête Génération – en exploitant une même source statistique : la quatrième vague de l'enquête Génération 98 du Céreq². En 2008, près de 11 000 jeunes sortis dix ans plus tôt du système éducatif ont été enquêtés sur leur parcours et leur devenir professionnel depuis la précédente interrogation en 2005. Ajoutées à celles à cinq et trois ans de la cohorte, l'enquête permet d'établir des bilans de situation à quatre points de ces dix ans de vie professionnelle ; de même, elle permet de reconstituer, à l'aide d'un calen-

2. Pour une présentation des enquêtes « génération » du Céreq, cf. <http://www.cereq.fr/index.php/sous-themes/Enquetes-Generation-Sous-Themes/Generation-1998-enquetes-2001-2003-2005-2008>. Les premiers résultats de l'enquête 2008 auprès de la génération 1998 sont disponibles à : <http://www.cereq.fr/index.php/publications/Nef/Regards-sur-les-dix-premieres-annees-de-vie-active-d-une-generation.-Premiers-resultats-de-l-enquete-2008-aupres-de-la-generation-98>.

drier mensuel, les situations individuelles par rapport au marché du travail. Un calendrier « habitat-famille » le complète et informe sur le mode de vie du jeune par rapport à son lieu de résidence et la présence d'un conjoint. Combinant informations rétrospectives et possibilité d'analyses en panel à partir des informations détaillées disponibles aux quatre vagues d'interrogation, elle réunit les avantages de chacun des dispositifs de collecte (Solga, 2001).

Cette enquête fait partie d'un dispositif d'enquêtes périodiques du Céreq – les enquêtes Génération – débuté dans les années 90 afin d'analyser l'insertion des jeunes sortant à tous niveaux du système éducatif. L'enquête sur la génération 2010 est en préparation, et les premiers résultats de la troisième vague d'interrogation de l'enquête Génération 2004 devraient être disponibles à l'automne prochain.

À la différence des enquêtes dites d'insertion, dont l'échéance d'interrogation est rapprochée de la date de sortie de l'école, Génération 98 est la première enquête, en France, à offrir un recul de dix ans sur les parcours professionnels de jeunes issus de tous les niveaux et filières de formation³. À cet égard, elle permet d'aborder les dimensions processuelles qui se combinent aux variables dites archéologiques, comme le diplôme ou l'origine sociale, pour rendre compte des évolutions socioprofessionnelles de la cohorte (Eckert et Hanchane, 1997).

Une des originalités de l'enquête est aussi de comporter des modules spécifiques de questions à plusieurs vagues d'interrogation. Ainsi, en 2003, lors de la deuxième interrogation, trois modules de questions avaient été posés à une partie de l'échantillon et concernaient : l'intégration dans l'entreprise, le bilan de la mobilité après cinq ans de vie active, les désaffiliations et exclusions de l'emploi. En 2005, à l'occasion de la troisième interrogation, quatre modules thématiques sont venus enrichir la colonne vertébrale du questionnaire – posés cette fois à tout l'échantillon : contexte de travail et évolution dans l'entreprise, ré-orientations professionnelles, perspectives professionnelles et enfin, dimensions familiales. Bien que simplifiées dans le détail des questionnements, ces thématiques ont été reconduites en 2008.

Cette prise en compte du temps dans l'analyse ne repose pas tant ici sur les outils statistiques et économétriques mobilisés que sur la nécessité d'établir si certaines situations d'inégalités relatives perdurent au-delà de la phase particulière que constituent les premiers pas dans la vie active. Un horizon de dix ans se conçoit comme un terme sur lequel une cohorte est déjà insérée au sens où les valeurs des taux d'emploi et de chômage la caractérisant ont atteint celles observées dans l'ensemble de la population active (Vincens, 1997). La phase d'insertion professionnelle est, quant à elle, caractérisée par une instabilité

3. Plus de 95 % de l'ensemble des sortants cette année là sont représentés. Manquent notamment les étudiants étrangers et les filières d'apprentissage de l'enseignement supérieur.

ou une fréquence de changements de situations mais qui ne conditionnent pas ou n'oblitérent pas forcément les devenirs professionnels.

Il est donc intéressant de dépasser la phase d'insertion et de transition professionnelle – où les uns enchaînent stages, petits boulots, contrats aidés ou précaires avant de décrocher un poste pérenne tandis que d'autres expérimentent, adoptent des comportements de « *job shopping* »⁴ (Johnson, 1978) avant de s'orienter durablement dans un métier – pour établir des diagnostics sur les positionnements respectifs et structurants des membres d'une même cohorte.

Ainsi, près de 90 % des jeunes occupent un emploi dix ans après la sortie des études en 1998 ; dans neuf cas sur dix, il s'agit d'un emploi à durée déterminée (EDI) révélant la convergence vers la stabilisation professionnelle de la cohorte (Recotillet, Rouaud, Ryk, 2011a). D'ailleurs, la mobilité professionnelle (entre employeurs) s'amortit avec l'expérience : de 23 % par an au cours des trois premières années, ce taux est divisé par deux de la huitième à la dixième année.

Avec l'ancienneté de présence sur le marché du travail, on assiste à la fois au ralentissement des promotions, qu'elles interviennent par mobilité interne ou externe, et à un tassement des déclassements (Recotillet, Rouaud, Ryk, 2011b). Comme trois ans auparavant, le sort des jeunes selon leur investissement scolaire initial reste contrasté (Couppié, Gasquet, Lopez, 2006), les diplômés de l'enseignement supérieur rapidement intégrés développent des carrières ascendantes tandis que les jeunes sans qualification occupent des emplois plus exposés à la conjoncture économique et moins évolutifs en matière de progression salariale.

Avec la remontée des emplois non qualifiés, dans les années 90, le thème de la non-qualification fait l'objet d'un intérêt renouvelé (Rose, 2012). C'est justement au devenir professionnel des sortants sans diplôme que s'intéressent Jean-Paul Gehin et Ugo Palheta dans ce numéro de la revue. Pour ce faire, ils interrogent les conditions qui rendent possible une intégration durable de ces jeunes au monde du travail. Ils montrent que le handicap en matière d'emploi, constitué par l'absence de diplôme, est modulé par trois éléments : la classe de sortie, le genre et l'origine migratoire. Il apparaît en outre que c'est davantage la possession du titre scolaire venant couronner la réussite d'un cursus qui importe que le contenu de la formation, soit le fait d'avoir atteint ou non l'année terminale.

Les dimensions du genre et de l'origine considérés comme des facteurs de variation des destinées professionnelles des non-qualifiés, sont respectivement au cœur des deux contributions suivantes.

Dans leur contribution, Thomas Couppié, Arnaud Dupray et Stéphanie Moullet introduisent le genre au travers de l'analyse de la composition sexuée des professions, de son

4. C'est-à-dire passent rapidement d'un emploi à un autre, le temps de les expérimenter, tout en repoussant l'heure d'un choix pérenne.

évolution entre trois et dix ans passées sur le marché du travail et de son incidence sur les écarts salariaux selon le sexe. Ils poursuivent de précédents travaux où la ségrégation est différenciée selon que son origine s'ancre dans les cursus scolaires différenciés par genre ou résulte des appariements sur le marché du travail ; ils révèlent ainsi que si la ségrégation s'est à peine renforcée en sept ans, l'origine principalement éducative de la ségrégation concerne un nombre plus faible de professions, tandis que globalement les écarts salariaux entre hommes et femmes se creusent. Cette dernière observation permet de réfuter la portée des explications en termes de discrimination statistique à laquelle seraient plus particulièrement exposées les femmes.

Yaël Brinbaum et Christine Guégnard, quant à elles, étudient comment les orientations contrariées dans le secondaire et le supérieur, plus marquées pour certains jeunes d'origine immigrée, vont se répercuter à la fois sur leur réussite éducative et plus tard sur leur insertion professionnelle. Les orientations en décalage avec les vœux exprimés dans le secondaire et le supérieur sont notamment plus importantes pour les jeunes d'origine maghrébine que pour les autres dont les parents sont nés français en France. Du fait des discordances créées, notamment entre spécialités dans le secondaire et spécialités dans le supérieur, ces jeunes sont confrontés en plus grand nombre à des échecs scolaires, l'ensemble de ces facteurs venant se conjuguer à des freins de nature discriminatoire dans l'accès à l'emploi (Dupray et Moullet, 2004 ; Meurs et Pailhé, 2010).

La question du déclassement, soit le fait d'occuper un emploi de moindre qualification professionnelle et sociale comparativement au niveau d'études atteint ou à la catégorie socioprofessionnelle des parents, était encore, il y a peu, au cœur de l'actualité, avec la publication de plusieurs essais (Maurin, 2009 ; Peugny, 2009).

Un secteur où « *le consentement au déclassement* » est repérable est celui de la fonction publique, examiné par Vanessa di Paola et Stéphanie Moullet (2009). Dans la contribution à ce numéro, ces auteures s'interrogent sur le caractère plus ou moins transitoire du déclassement selon que l'entrée dans la fonction publique se réalise directement par l'accès au statut de fonctionnaire ou consécutivement à un ou plusieurs contrats temporaires. Un des enseignements de l'article est la persistance d'un déclassement statistique, plus particulièrement pour les femmes, même après dix ans de vie professionnelle, et des reclassements qui profitent d'abord aux non-titulaires de la fonction publique.

Pouvoir suivre des individus sur une longue période offre aussi l'opportunité d'évaluer de manière quasi expérimentale les effets d'une réforme, pour peu que cette dernière soit intervenue sur la période observée et que le public cible soit représenté dans l'échantillon et présent avant et après celle-ci. À cet égard, en permettant d'avancer vers la mise en évidence de relations causales, l'observation longitudinale peut compléter des dispositifs expérimentaux dédiés, telles que les évaluations randomisées, pour éclairer l'action publique. C'est dans cette perspective que se placent Olivier Joseph, Ariane Pailhé, Isabelle Recotillet et Anne Solaz lorsqu'ils étudient les effets du bénéfice du complément libre choix d'activité (CLCA) dès la naissance du premier enfant et pour une période de six

mois, réforme intervenue en 2004. Il ressort de leur analyse que les interruptions totales ou partielles d'activité des femmes après la naissance du premier enfant se sont accrues depuis la réforme, avec une répercussion négative sur leur niveau salarial deux ans après la naissance.

Ces articles illustrent ainsi la variété des thématiques pouvant être abordées à partir de cette source. Ils témoignent de l'intérêt d'un suivi longitudinal d'une population sur longue période. Loin de couvrir l'ensemble des questions documentées, gageons que ces premiers enseignements encourageront étudiants, institutionnels et académiques à mobiliser ces données pour d'autres éclairages et à leurs prêter une attention renouvelée.

■ Bibliographie

COUPPIÉ T., GASQUET C., LOPEZ A. (2006), « Les sept premières années de vie active de la génération 98. Entre insertion et débuts de carrière », *Céreq-Bref*, n° 234, octobre.

DI PAOLA V., MOULLET S. (2009), « Femmes et fonction publique : un risque calculé de déclassement ? », *Travail et Emploi*, 120, pp. 47-61.

DUPRAY A., MOULLET S. (2004), « L'insertion des jeunes d'origine maghrébine en France. Des différences plus marquées dans l'accès à l'emploi qu'en matière salariale », *Céreq, Net.Doc*, n° 6.

ECKERT H., HANCHANE S. (1997), « Temporalités de l'insertion professionnelle », *Formation Emploi* n° 60, pp. 49-65.

ESPINASSE J.-M., GIRET J.-F. (1997), « La Trajectoire-type : un méta indicateur de l'insertion professionnelle des jeunes », *Note Lirhe* 233 (97-2).

GAUTIÉ J. (2005), « Les économistes face à la protection de l'emploi : de la dérégulation à la flexicurité », *Droit Social*, janvier.

GERME J.-F. (2001) « Au-delà des marchés internes ? Quelles mobilités, quelles trajectoires ? » *Formation Emploi*, n° 76, pp. 129-145.

GUILLAUME C., POCHIC S. (2009), "What would you sacrifice? Access to top management and the work-life balance", *Gender, Work and Organization*, 16(1), pp. 14-36.

JOHNSON W.R. (1978), "A theory of job shopping", *Quarterly Journal of Economics*, may, pp. 261-277.

MAURIN E. (2009), *La peur du déclassement*, Paris, Seuil.

MAURIN E., McNALLY S. (2008), « Vive la Révolution ! Long Term Returns of 1968 to the Angry Students », *Journal of Labor Economics*, 26(1), pp. 1-35.

- MEURS D., PAILHÉ A. (2010), « Position sur le marché du travail des descendants directs d'immigrés en France : les femmes doublement désavantagées ? », *Economie & Statistique*, n° 431-432, pp. 129-151.
- MOULIN S. (2010), "Statistical categorization of young people's entry into the labour market: a France/Canada comparison", *International Journal of Comparative Sociology*, Vol. 51(1-2), pp. 85-110.
- PEUGNY C. (2009), *Le déclassement*, Paris, Grasset.
- RECOTILLET I., ROUAUD P., RYK F. (2011a), « Sur les rails de la stabilisation dans l'emploi après dix ans de vie active », *Céreq-Bref*, n° 285, mai.
- RECOTILLET I., ROUAUD P., RYK F. (2011b), « Regards sur les dix premières années de vie active d'une génération », Céreq, *Notes Emploi Formation*, n° 45, avril.
- ROSE J. (2012), *Qu'est-ce que le travail non qualifié ?*, Editions La Dispute.
- SOLGA H. (2001), "Longitudinal Surveys and the Study of Occupational Mobility: Panel and Retrospective Design in Comparison", *Quality and Quantity*, 35, 3, pp. 291-309.
- SUPIOT A. (1999) *Au-delà de l'emploi, Transformations du travail et devenir du droit du travail en Europe*, Rapport pour la Commission européenne (dir.), Paris, Flammarion, 321 p.
- THALINEAU A. (2004), *L'individu, la famille et l'emploi*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».
- THALINEAU A. (1998), « Famille tu me tiens... quand rupture conjugale et rupture professionnelle s'enchaînent » in *Dialogue*, n° 141, pp. 43-54.
- VINCENS J. (1997), « L'insertion professionnelle des jeunes. À la recherche d'une définition conventionnelle », *Formation Emploi*, n° 60, pp. 21-36.